

LOCATION DE TERRAIN HIVER 2024-2025

Dates de la saison hiver 2024-2025 : 16 septembre 2024 - 13 avril 2025

Priorité : Les titulaires de terrains hiver durant la saison 2023-2024 sont **prioritaires jusqu'au 30 juin** pour renouveler leur abonnement en renvoyant le document complété et en payant l'acompte de 30% sur le compte BE33 2670 0012 8846. Passé cette date, le terrain sera remis en location par le club.

Joueurs : Il est OBLIGATOIRE de renseigner l'ensemble des personnes qui profiteront du terrain réservé sur ce document. Chaque personne qui vient jouer au RTC Arlon doit être renseignée dans notre base de données et être affiliée auprès de Tennis Padel Wallonie-Bruxelles (anciennement AFT)

Paiement de l'abonnement : Le montant de l'abonnement doit être versé dans son entièreté par le titulaire de la location, et ce pour le 31 aout 2024 au plus tard.

Paiement sur le compte bancaire BNP BE33 2670 0012 8846 avec la communication suivante :
« Abonnement hiver + nom du titulaire + heure + jour ».

Paiement de la licence : Le montant de la licence TPW-B est de 30€ par joueur. Ce montant est à verser sur le compte BNP BE33 2670 0012 8846 avec en communication suivante : « licence + nom du joueur.

Tarifs 2024-2025

Tarif des abonnements										
	En semaine			Samedi (26 sem.)	Dimanche (25 sem.)					
	avant 17h30 (24 sem.)	après 17h30 (27 sem.)	à 21h30 (27 sem.)							
	non membre* 400 €	non membre* 450€	non membre* 630 €	non membre* 680€	non membre* 500 €	non membre* 550€	non membre* 525 €	non membre* 575 €	non membre* 505 €	non membre* 550 €
Calendrier des interruptions	21/10 au 1/11	23/12 au 05/01	23/12 au 05/01	23/12 au 05/01	⚠ 06/10					
	23/12 au 5/01	24/02 au 02/03	24/02 au 02/03	22/02 au 02/03	23/12 au 05/01					
	24/02 au 09/03				22/02 au 02/03					

*membre : est membre, toute personne en ordre de cotisation été 2024 (petite ou grande cotisation)

LOCATION DE TERRAIN HIVER 2024-2025

CONDITIONS GÉNÉRALES :

Le Royal tennis club **Arlon** se réserve le droit de disposer des heures réservées pour permettre l'organisation de manifestations tennistiques et autres.

Les renouvellements d'heure fixe de l'année 2023/2024 sont prioritaires jusqu'au 30 juin. Au-delà de cette date, l'heure sera remise en location.

Il est OBLIGATOIRE de renseigner l'ensemble des personnes qui profiteront du terrain réservé sur ce document. Chaque personne qui vient jouer au RTCArlon doit être renseignée comme membre dans notre base de données et être affiliée auprès de l'Association Francophone de Tennis.

La totalité du paiement de la location doit être effectuée par le titulaire du terrain. Ce dernier s'assurera également que tous les joueurs bénéficiant de cette location soient en ordre de licence TPW-B. Le montant de la licence TPW-B est de 30€ par joueur. Ce montant à verser sur le compte BNP BE33 2670 0012 8846 avec en communication suivante « licence + nom du joueur.

Lors de la dernière heure de la journée, l'extinction de l'éclairage aura lieu 15 min après l'heure de fin de la location.

Après la fin de l'heure de location, les joueurs s'engagent à passer la brosse sur le terrain.

CONDITIONS GENERALES DE PAIEMENT :

- La location de terrain sera confirmée dès réception de ce formulaire complété et signé et d'un acompte de 30% sur le compte du Royal Tennis Club Arlon.
- Le solde est à verser pour le 31 aout 2024 au plus tard sur le compte avec la communication : Nom du titulaire, l'heure et le jour.
- Si un retard de paiement devait se prolonger au-delà du 5 novembre 2024, le comité a le droit de suspendre l'accès aux terrains et se réserve le droit d'exclure le locataire du terrain. En telle hypothèse, le locataire sera considéré comme démissionnaire de la location « terrain hiver 2024/2025 » à laquelle il s'était engagé et celle-ci restera due.
- En cas de maladie, blessure ou désistement, aucun remboursement ne pourra être réclamé

FORMULAIRE LOCATION DE TERRAIN HIVER 2024-2025

À renvoyer avant le 30 juin 2024

NOM ET PRENOM DU TITULAIRE DU TERRAIN :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

GSM :

MAIL :

DATE DE NAISSANCE :

	Choix n°1	Choix n°2	Choix n°3
JOUR			
HEURE			
N° Terrain			

Les coordonnées de mes partenaires sont les suivantes :

(Merci de remplir le formulaire dans la totalité)

Joueur 1	Nom et Prénom :	
	Tel :	
	Numéro de licence AFT :	
	Adresse :	
	Mail :	
Joueur 2	Nom et Prénom :	
	Tel :	
	Numéro de licence AFT :	
	Adresse :	
	Mail :	



Joueur 3	Nom et Prénom :	
	Tel :	
	Numéro de licence AFT:	
	Adresse :	
	Mail :	
Joueur 4	Nom et Prénom :	
	Tel :	
	Numéro de licence AFT:	
	Adresse :	
	Mail :	

(Ajouter ci dessous si nécessaire)

Je, (Nom – prénom).....

- déclare avoir pris connaissance du Règlement d'ordre intérieur et avoir lu et approuvé les conditions générales de paiement.
- Ma réservation ne sera en effet considérée comme valide que lorsque 30% du montant de la location sera réceptionnée par le club. Montant de l'acompte : €
- Je m'engage à payer la somme de€ sur le compte BNP BE33 2670 0012 8846 et ce **pour le 31 aout 2024** au plus tard..

Date :

Signature :
